

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Synthèse à l'intention des Thoirysiennes et Thoirysiens

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'« *une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune www.mairie-thoiry.fr.

Chers Thoirysiennes, Chers Thoirysiens,

Je suis consciente que la présentation synthétique des comptes de la commune et des enjeux financiers associés n'est pas un exercice aisé à réaliser et à comprendre pour les citoyens.

Mais cet exercice de pédagogie obligatoire et de transparence est essentiel pour démontrer l'engagement et les réalisations de l'équipe municipale au service des citoyens thoirysiens.

QU'EST-CE QU'UN COMPTE ADMINISTRATIF ?

Le compte administratif retrace toutes les dépenses et recettes intervenues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année 2020.

Il doit être approuvé avant le 30 juin 2021. Le compte administratif 2019 a été adopté par le conseil municipal le mercredi 5 mai 2021.

Le compte administratif est établi pour les 2 budgets de la commune :

- **Budget général** qui retrace de nombreuses activités communales (groupe scolaire, restauration scolaire, centre de loisirs, activités périscolaires, équipements sportifs et culturels, entretien des voiries et espaces publics, administration...) financées essentiellement par les impôts locaux (taxes foncière bâtie et non bâtie, taxe d'habitation en cours de suppression progressive d'ici 2023), la Compensation Financière Genevoise, les dotations de l'Etat et les participations des usagers à certains services payants (Restauration scolaire, périscolaire, centre de loisirs, Ecole de Musique). Tous les investissements réalisés par la commune sont prévus et comptabilisés dans ce budget.
- **Budget de la régie bois** sur lequel sont regroupés les frais liés à la gestion de la forêt assurée par l'Office National des Forêts et les recettes tirées de la vente de bois.

Le compte administratif doit être sincère et respecter des règles d'équilibre :

- **Equilibre** : il apparaît évident que le compte administratif doit présenter un excédent, c'est le signe d'une gestion saine. En 2020, l'excédent global est de 8 M€ pour le budget général. Toutefois, il est admis que le compte administratif puisse être déficitaire dans la limite de 10% des recettes de fonctionnement. Le compte administratif peut ainsi présenter ponctuellement un déficit d'investissement supérieur à l'excédent de fonctionnement. En revanche, il serait plus inquiétant que le compte administratif présente un déficit de fonctionnement, ce serait le résultat d'une situation financière très dégradée.
- **Sincère** : le Préfet s'assure de la sincérité du compte administratif par comparaison avec le compte de gestion. Le compte de gestion, établi par le comptable public qui est seul chargé de payer les dépenses communales, doit être identique au compte administratif établi par la commune.

LES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 : UNE SITUATION FINANCIERE TRES SAINE

En 2020, la commune présente un résultat excédentaire de 1 133 551.77 € avec un excédent de fonctionnement de 1 395 927.76 € et un déficit d'investissement de 262 375.99 €.

Avec la prise en compte des résultats 2019 reportés, la commune affiche à fin 2020 un résultat global de 8 205 132.81 €.

Budgets	Résultat fonctionnement 2020	Résultat fonctionnement 2019 reporté	Résultat cumulé
Budget général	1 374 997,95 €	600 000,00 €	1 974 997,95 €
Budget régie bois	20 929,81 €	59 806,64 €	80 736,45 €
TOTAL	1 395 927,76 €	659 806,64 €	2 055 734,40 €

Budgets	Résultat investissement 2020	Résultat investissement 2019 reporté	Résultat cumulé
Budget général	-264 211,89 €	6 387 001,10 €	6 122 789,21 €
Budget régie bois	1 835,90 €	24 773,30 €	26 609,20 €
TOTAL	-262 375,99 €	6 411 774,40 €	6 149 398,41 €

Budgets	Résultat global 2020	Résultat global 2019 reporté	Résultat global cumulé
Budget général	1 110 786,06 €	6 987 001,10 €	8 097 787,16 €
Budget régie bois	22 765,71 €	84 579,94 €	107 345,65 €
TOTAL	1 133 551,77 €	7 071 581,04 €	8 205 132,81 €

LA SITUATION FINANCIERE DU BUDGET GENERAL :

Le budget général de la commune est le budget qui regroupe l'essentiel des activités communales financées par les impôts locaux, la compensation financière genevoise, les dotations de l'Etat et les redevances versées par les usagers des services publics municipaux (restauration et périscolaire, centre de loisirs, locations, école de musique). Il constitue ainsi l'élément principal de l'appréciation de la santé financière de la commune.

Le budget général de la commune dispose d'une situation financière très saine qui se caractérise par 4 éléments clefs :

1. Une **épargne de gestion** de plus de 1.8 M€ pour des recettes courantes de 8.4 M€, soit un taux d'épargne de près de 21.5%. Cette épargne est utilisée en priorité pour rembourser l'annuité de la dette communale (intérêts et capital) puis autofinancer les investissements.

2. Une **capacité d'autofinancement**, après remboursement de l'annuité de dette, de 1.5 M€ qui permet d'assurer le financement d'une large part des investissements.
3. Un **endettement** limité à 2.6 millions d'euros à fin 2020 qui sera totalement remboursé en 2032 en l'absence de nouveaux emprunts mobilisés.
4. Une **capacité dynamique de désendettement de 1.5 années** : il faudrait 1.5 ans à la commune pour rembourser la totalité de sa dette si elle le souhaitait, alors que les premiers signaux d'un endettement excessif apparaissent à partir de 12 années.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez à consulter les documents disponibles sur notre site internet ou à adresser un mail à l'adresse suivante : mairie@mairie-thoiry.fr

Muriel BENIER,
Maire

VISION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF :

PRESENTATION CA 2020 - BUDGET GENERAL

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES	7 122 131,20 €	DEPENSES	2 022 145,17 €
011 - Charges à caractère général	1 647 239,44 €	16 - Emprunts et dettes (remboursement capital)	179 445,42 €
012 - Charges de personnel	3 680 429,11 €	Opérations d'investissements	1 735 409,48 €
014 - Atténuations de produits	733 012,70 €	26 - Participations	28 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	534 922,61 €	27 - Immobilisations financières	66 292,47 €
66 - Charges financières	97 072,03 €	040 - Opérations d'ordre section à section	11 189,66 €
67 - Charges exceptionnelles	7 433,50 €	041 - Opérations patrimoniales	1 308,14 €
042 - Opérations d'ordre section à section	422 021,81 €	001 - Résultat d'investissement reporté (déficit)	
002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)			
RECETTES	9 097 129,15 €	RECETTES	8 144 934,38 €
013 - Atténuations de charges	30 963,30 €	10 - Dotations (TA, FCTVA, excédents capitalisés)	1 275 319,74 €
70 - Produits des services et du domaine	513 553,85 €	13 - Subventions perçues	41 872,17 €
73 - Impôts et taxes	5 191 468,24 €	16 - Emprunts et dettes	0,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	2 405 728,81 €	23 - Immobilisations en cours	16 451,42 €
75 - Autres produits de gestion courante	258 274,79 €	27 - Autres immobilisations financières	960,00 €
77 - Produits exceptionnels	85 950,50 €	040 - Opérations d'ordre section à section	422 021,81 €
042 - Opérations d'ordre section à section	11 189,66 €	041 - Opérations patrimoniales	1 308,14 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	600 000,00 €	001 - Résultat d'investissement reporté (excédent)	6 387 001,10 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (I)	1 974 997,95 €	RESULTAT D'INVESTISSEMENT (II)	6 122 789,21 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (I) + (II)		8 097 787,16 €	

PRESENTATION CA 2020 - BUDGET REGIE BOIS

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES	60 794,23 €	DEPENSES	7 390,05 €
011 - Charges à caractère général	57 888,66 €	040 - Opérations d'ordre section à section	0,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,32 €	21 - Immobilisations corporelles	7 390,05 €
66 - Charges financières	0,00 €	23 - Immobilisations en cours	0,00 €
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
042 - Opérations d'ordre section à section	2 905,25 €	001 - Résultat d'investissement reporté (déficit)	
002 - Résultat de fonctionnement reporté (déficit)			
RECETTES	141 530,68 €	RECETTES	33 999,25 €
70 - Produits des services et du domaine	76 154,13 €	10 - Dotations (TA, FCTVA, excédents capitalisés)	4 194,70 €
74 - Dotations, subventions et participations	0,00 €	13 - Subventions perçues	2 126,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	5 569,91 €	16 - Emprunts et dettes	0,00 €
77 - Produits exceptionnels	0,00 €	040 - Opérations d'ordre section à section	2 905,25 €
042 - Opérations d'ordre section à section	0,00 €	041 - Opérations patrimoniales	0,00 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	59 806,64 €	001 - Résultat d'investissement reporté (excédent)	24 773,30 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (I)	80 736,45 €	RESULTAT D'INVESTISSEMENT (II)	26 609,20 €
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE (I) + (II)		107 345,65 €	